



REGLEMENT 7^{ème} TOURNOI DE MIXTE CAS EGF 87 **22 JUIN 2014**

■ Le Club Athlétique et Sportif Electricité Gaz de France organise son septième tournoi de mixte. Il est ouvert aux catégories seniors, vétérans autorisés, cadets et juniors surclassés, licenciés FFBA ayant leur licence en cours de validité, de la ligue du limousin de badminton et ligues limitrophes. Cette compétition se déroulera le dimanche 22 juin 2014.

Numéro d'homologation : **LIM 1302987**

■ Le juge arbitre de la compétition est Céline FONDANECHÉ.

■ Le tournoi se dispute dans les séries de classement NC, D4-D3, D2-D1, C4-C3, C2-C1, B4-B3, B2-B1.

Tableaux proposés : Double mixte uniquement. Les organisateurs se réservent le droit de regrouper ou supprimer certaines catégories et/ou tableaux si le nombre de participants est insuffisant.

■ Les tableaux se dérouleront en poule avec 1 ou 2 sortants, puis un tableau final en élimination directe.

■ Les inscriptions sont à envoyer à Philippe Cheradame, 8, allée des Rivailles – Neuvillas 87510 St Jouvant et ne seront prises en compte qu'accompagnées du règlement.

■ La date limite d'inscription est fixée au **12 juin 2014** et la constitution des tableaux se déroulera le **15 juin 2014**.

■ Le montant de l'inscription est fixé à **9€** par personne.

■ Le nombre de joueur est limité à **100**.

■ Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement, ainsi que les tableaux, en accord avec le juge arbitre, dans l'intérêt du tournoi.

■ Tous les matchs sont en auto arbitrage.

■ L'échéancier des matchs sera affiché dans la salle à titre indicatif mais il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.

■ Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement, depuis l'annonce du match jusqu'au début de celui-ci.

Le temps de repos minimal entre deux matchs est de 20 minutes.

■ Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (eau, serviette, etc...).

■ Les règles de jeu sont celles éditées par la FFBA. Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.

■ Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au juge arbitre sous peine d'être disqualifié

■ Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBA est exigée sur les terrains.

■ Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.

■ Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants officiels (sous réserves de modifications) sont les :

- BABOLAT Aeroflex Start pour les classés

- YONEX Mavis 370 pour les non classés

■ Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond) sera compté « faute », même au service. Tout volant touchant les paniers de basket, support, sera compté « let » au service puis faute en jeu. Les câbles supportant les paniers seront comptés « let » au service et en jeu.

■ Il est interdit de fumer dans les salles.

■ Le comité d'organisation n'est pas responsable des vols pouvant intervenir pendant le tournoi y compris sur le parking du complexe sportif.

■ Les classements pris en compte sont ceux entrés en vigueur au 1^{er} février 2014.

■ Toute participation au tournoi du CAS EGF 87 implique l'adoption du présent règlement.

■ Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.

■ En cas de forfait, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux qui aura lieu le 15 juin 2014.

■ Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus

Bon tournoi et merci de votre participation.